

# Emys



## Conservation

Association Emys Conservation  
A3 Résidence la Voie du Sud  
91160 LONGJUMEAU - FRANCE  
01 69 09 27 24 - 06 16 98 52 04  
emyso@aol.com  
<http://emys.conservacion.free.fr>

2 avril 2009 - *Lettre n°6*



### EDITORIAL / EDITOR CORNER

Chers collègues et amis,

Faut-il systématiquement corriger les fautes diverses des courriers qui nous sont adressés avant publication ? Oui bien sûr et non pour le cas de Jordi Hernandez Olmedo et Jonathan Gonzales... Des amis de Barcelone, passionnés de tortues (en particulier des Galapagos) que j'ai découverts l'été dernier en train de visiter la mare de "mes cistudes"... Ils m'apprennent qu'il existe un site Internet où sont indiqués et photographiés les endroits où on peut voir des cistudes à Minorque. C'est pour ça qu'ils sont là d'ailleurs... Vu l'immense effort fait pour m'envoyer ce courrier et la bonne nouvelle qu'il annonce, je le publie in extenso...

Deux articles importants dans ce N°6 d'Emys Conservation, le compte-rendu de réunion au Ministère d'Alain Dupré et l'invasion des écrevisses américaines en Brenne par Jean Servan. Sur le premier article, je me permettrais une réflexion. Il est en effet curieux que la SOPTOM soit invitée dans une réunion concernant les terrariophiles. Je pense que Jacques Wintergest avait une série d'arrière pensées... 1°) Montrer aux terrariophiles, par cette présence, qu'il ne pouvait pas dépasser certaines limites (détention de 6 animaux, pas plus...) 2°) Montrer à Bernard et à Alain, que le décret de septembre 2006, ne pouvait plus être remis en cause, vu les exigences des éleveurs...

D'autres informations sont à noter, comme la fête du 29 juillet prochain à CARAPAX, 20ème anniversaire du Centre et 200ème de la naissance de Charles Darwin, bonne lecture à tous !

---

Dear Colleagues and Friends,

Is it necessary to correct systematically all the faults we found in the letters we receive before publication ? On one hand, I'd say yes of course ! On the other hand, I'd say no if we consider the case of Jordi Hernandez Olmedo and Jonathan Gonzalez who are friends from Barcelona deeply interested in turtles and especially those from Gallapagos Islands. I found them last summer visiting "my" Emys pond... I learnt from them that the Google Earth Internet Site gave the location and showed the photos of all the places in Minorca where Emys are to be found... That's how they found my pond ! They sent me a letter with very good news and they wrote it in French, which was a big challenge, that's the reason why I publish it without changing anything...

There are two important articles in this N°6 letter of Emys Conservation : the first one is Alain Dupré's report about a meeting at the French Ministry of Sustainable Development and the second one is about the invasion of American crayfish in Brenne Park by Jean Servan.

Here's one remark about the first article : it's rather curious that Jacques Wintergest, the official from the ministry invited SOPTOM to this meeting made for breeding associations. I think he had two ulterior motives for doing so :  
1°) showing the breeders that they don't have to overpass certain limits (only 6 animals at home...)  
2°) showing Bernard and Alain that it was not possible with these breeders demands to go back over the decree of September 2006....

One last remark : remember the coming celebration of the 20th anniversary of the Center and the 200<sup>th</sup> anniversary of Charles Darwin's birth on July 29th at CARAPAX ... Enjoy reading !

**Alain Veysset, Editeur/Editor**

*Cher Alain.*

*Avant tout, pour qu'il rappelle un peu, je suis Jonathan González, le compagnon de Jordi cet août passé en Menorca.*

*Est un plaisir le saluer à nouveau et plus pour lui donner de bonnes nouvelles.*

*Après plusieurs tentatives j'ai obtenu contacter avec le photographe qui a placé les images de la Bassa de Alocs dans Google Earth.*

*Le garçon a été très gentil, est naturaliste et après l'avoir gentiment demandée qui retirerait les images du réseau, il l'a fait immédiatement.*

*Pour le moment cela est tout.*

*On écarte avec une salutation cordiale, Jonathan González,*



## Réunion au ministère à Paris

A la requête de plusieurs associations terrariophiles et d'élevage de tortues, une réunion a été organisée au ministère de l'écologie et du développement durable le 6 novembre 2008 à Paris.

La S.O.P.T.O.M. ayant été invitée à y participer, Bernard Devaux et moi-même l'avons représentée.

Plusieurs personnes représentaient différentes associations, toutes affiliées à la FFEPT (Fédération Francophone pour l'Élevage et la Protection des Tortues).

Étaient présents également trois représentants de l'O.N.C.F.S (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) ainsi qu'un représentant de la D.S.V (Direction des Services Vétérinaires) de la Région P.A.C.A.

La réunion a été organisée et dirigée par Monsieur Jacques Wintergerst et son collègue Jérôme Languille du ministère.

Plusieurs points ont été évoqués, ils concernaient tous les nouvelles dispositions légales mises en application ces dernières années et relatives à la détention d'espèces de tortues.

1°) – Les éleveurs amateurs se plaignent que le plafond de six (6) animaux autorisés à être détenus grâce à l'A.E.A (Autorisation d'Élevage d'Agrément) est trop bas, et leur demande viserait à ce que le ministère les autorise à posséder au moins quinze ou vingt animaux car, disent-ils: " Si un éleveur obtient de la reproduction avec ses six animaux de base, son cheptel dépassera rapidement le quota admis." Ce qui les obligera à envisager de passer au stade supérieur et de présenter un dossier en vue d'obtenir un C.D.C (Certificat de Capacité).

2°) – D'autre part, les éleveurs se sont plaints des difficultés rencontrées à préparer à monter et présenter un dossier pour tenter d'obtenir un C.D.C qui leur autoriserait un plus grand nombre d'animaux détenus.

Il évoquent les lenteurs administratives qu'ils rencontrent avec les D.S.V en Régions, la complexité des dossiers à remplir, des disparités régionales concernant les points qui leur sont demandés, c'est pourquoi ils réclament une harmonisation et bien sûr, une simplification des démarches pour obtenir ce fameux Certificat de Capacité.

Concernant leur première demande, ils se sont entendu répondre par les représentants du ministère qu'en déplaçant le seuil de six animaux, et en cas de reproduction, ils arriveraient encore plus sûrement à franchir le seuil maximum autorisé et que le problème serait le même.

Il leur a bien été précisé que le seuil de six tortues avait été fixé justement pour inciter les éleveurs à se mettre en conformité et de se présenter à l'examen donnant accès au Certificat de Capacité

Au sujet des problèmes évoqués concernant le C.D.C, le ministère leur a répondu qu'il s'informerait des disparités constatées dans différentes commissions d'attribution du C.D.C et dans les DSV en Région, pour tenter d'obtenir une uniformisation des requêtes

La S.O.P.T.O.M., bien éloignée de ces problèmes de terrariophilie, n'a pu répéter que tous ces derniers textes mis en application relatifs à la détention des tortues terrestres méditerranéennes portaient un énorme préjudice aux efforts que cette association d'études et de protection des tortues développait depuis plus de vingt ans, pour continuer à considérer les tortues comme des animaux sauvages et d'en interdire intégralement le commerce.(comme c'était le cas jusqu'en 2006).

Vingt ans d'efforts de communication gâchés. Comment expliquer au public, qu'une tortue d'Hermann est un animal protégé par la Loi alors que maintenant on peut facilement en acquérir en toute légalité dans les animaleries et sur Internet.

Nous avons également fait remarquer que des tortues d'Hermann relâchées se trouvent maintenant dans le milieu naturel et qu'elles ne correspondent pas forcément au génotype local, on peut aussi rencontrer d'autres espèces proches (Testudo boettgeri – Testudo graeca) qui posent le problème d'hybridations accidentelles avec les tortues d'Hermann natives.

Alain DUPRE

Vice-Président de la S.O.P.T.O.M.



## Une nouvelle espèce exotique envahissante en Brenne : l'écrevisse rouge de Louisiane *Procambarus clarkii*

En juin 2006, la présence de l'écrevisse rouge de Louisiane dans un fossé en bordure de route a été signalée au personnel du Parc Naturel Régional (PNR) de la Brenne. Une visite rapide a permis de confirmer cette présence et de se rendre compte qu'elles étaient déjà abondantes sur quelques centaines de mètres. Cette abondance signifiait que l'espèce était déjà là depuis quelques temps (on suppose aujourd'hui qu'elle a été introduite vers 2002-2003). La présence de cette espèce était à la fois surprenante et logique : surprenante car la population connue la plus proche se trouve à une cinquantaine de kilomètres ce qui induit qu'elle a été volontairement introduite à cet endroit (en réalité nous supposons aujourd'hui qu'elle a été introduite dans un étang tout proche du fossé), logique car cette espèce, volontairement introduite en France en 1976 en Loire-Atlantique près de Nantes pour y être élevée, s'est échappée moins de 10 ans après et envahit progressivement la France : elle était ainsi signalée vers l'an 2000 à moins de 100km de la Brenne et, connaissant la bêtise humaine, il fallait s'attendre à ce qu'un propriétaire ou exploitant d'étang mette quelques unes de ces grosses écrevisses (elle mesure entre 6 et 12cm sans les pinces et peut peser plus de 50g) dans sa propriété afin de pouvoir en manger gratuitement ou en faire commerce bien que le transport de spécimens vivants soit interdite (nous ne savons pas exactement la motivation de l'auteur de cette introduction). Depuis cette date, des investigations ont montré que l'espèce est présente par ci par là dans tous les bassins versants de Brenne, sans aucune logique hydraulique ou géographique montrant ainsi que les animaux ont été transportés par des hommes. Bien que le nombre connu d'étangs contaminés est encore faible : il est inférieur à une centaine or la Brenne en possède plus de 4 000.

*Procambarus clarkii* est un exemple typique d'espèce exotique envahissante :

- elle est parfaitement adaptée aux habitats humides français et européens d'eau douce courante ou stagnante même pauvre en oxygène, elle supporte également, sans conséquences pour elle, des doses importantes de polluants,
- elle a une stratégie de reproduction efficace : elle se reproduit dès l'âge de 6 mois et peut porter, sous son abdomen, plus de 500 œufs par ponte, sa densité peut être très élevée et arriver jusqu'à 3 tonnes d'écrevisses par hectare de zone humide,
- elle est bien adaptée au climat atlantique (et sans doute continental) : elle creuse des terriers verticaux ou horizontaux (parfois de plus de 3 mètres de long), pour résister à la sécheresse, et elle profite même de cette sécheresse car chaque terrier abrite plusieurs écrevisses reproductrices et quand l'eau revient au bout de quelques mois, ce sont les adultes mais aussi des centaines de jeunes écrevisses nées dans le terriers qui refont surface et colonisent le milieu,
- elle possède un fort pouvoir colonisateur : elle se déplace évidemment en suivant les cours d'eau mais aussi par voie terrestre (prés, bois, ...) ; elle est ainsi capable de faire 4km en une seule journée et peut résister 4 jours hors de l'eau (une écrevisse a ainsi été trouvée dans un caniveau au cœur d'une petite ville,
- elle ravage tout sur son passage : elle épuise les ressources alimentaires les unes après les autres : si elle préfère les herbiers aquatiques, une fois ceux-ci devenus rares, elle s'attaque à tous les animaux : insectes aquatiques, mollusques, amphibiens, jeunes poissons, ... Son comportement agressif est tel, qu'elle pince tout ce qui bouge (un chien de chasse au gibier d'eau est ainsi revenu vers son maître avec une écrevisse agrippée à sa truffe). Une étude réalisée dans l'Ouest de la France a montré qu'elle a colonisé les zones humides d'un bassin versant de 200 km<sup>2</sup> en 10 ans et a fait disparaître : 99% de la végétation aquatique, 71% des macro-invertébrés (insectes, mollusques, ...), 83% des amphibiens, 52% du gibier d'eau.

Il est facile d'imaginer les dégâts que peut causer cette espèce : dégâts sur la biodiversité (la Brenne est un important site Natura 2000) mais aussi dégâts sur la production économique : d'une part, elle fait chuter la production piscicole par mortalité des jeunes poissons, par exemple le cycle d'élevage de la carpe en Brenne s'effectue sur trois ans, la première année concerne des poissons entre 1 et 10cm de long, d'autre part les herbiers constituent une bonne cachette pour le poisson contre les oiseaux piscivores (héron, cormoran, ...) mais quand ces herbiers viennent à disparaître, la capture des poissons devient plus facile pour les oiseaux. Enfin quand la densité d'écrevisses devient importante, la densité de terriers est telle que les digues des étangs sont fragilisées et finissent par s'affaisser, on imagine facilement le manque à gagner pour le pisciculteur, le chasseur, le propriétaire qui en plus doit faire réparer les digues.

Par ailleurs, il est illusoire d'espérer un revenu économique durable de ces écrevisses en Brenne : s'il est tentant de croire que ces écrevisses représentent une manne durable pour les étangs de Brenne, cela ne résiste pas à l'analyse : en effet tant que la population est en croissance (les premières années), seront présents des jeunes écrevisses mais aussi des grosses qui, elles, sont effectivement économiquement rentables et pourront être exploitées. Mais après 5 à 10 ans, la population sera tellement importante et les ressources alimentaires si diminuées que l'on peut dire adieu aux grosses écrevisses, il ne restera en effet qu'un très grand nombre d'écrevisses de taille moindre qui ne sont pas exploitables économiquement. Par contre les dégâts seront tellement importants que nombre d'étangs deviendront inexploitable et seront vraisemblablement abandonnés. Il est dommage que la tentation d'exploiter cette manne soit encore très répandue en Brenne et soit une incitation forte à vouloir mettre des écrevisses dans des étangs indemnes de ce fléau, cette tentation a selon toute vraisemblance participé à ce que cette espèce soit introduite dans tous les bassins versants des rivières de Brenne.



## Une nouvelle espèce exotique envahissante en Brenne : l'écrevisse rouge de Louisiane *Procambarus clarkii*

Aujourd'hui, il est sans doute utopique de vouloir éradiquer l'écrevisse rouge de Louisiane en Brenne, toutes les tentatives connues dans le monde ont échoué jusqu'à présent. Alors que faut-il faire ? Le plus simple serait de répondre : rien. En effet pourquoi dépenser de l'énergie pour une situation quasiment désespérée, autant mettre cette énergie sur d'autres dossiers. Cependant il reste encore en Brenne environ 4 000 étangs indemnes d'écrevisse de Louisiane et présentant des intérêts écologiques et économiques certains, si on ne peut l'éradiquer, ne peut-on freiner son expansion ou l'empêcher d'atteindre certains étangs ? La réponse devient alors probablement positive. Quelles sont les conditions optimales pour cette lutte ? Le PNR de Brenne a créé dès l'automne 2006 un groupe de travail avec tous les partenaires administratifs, économiques, écologiques, soit environ 40 personnes mandatées susceptibles de participer à cette lutte. Les résultats ont été assez décevants de la part des acteurs économiques : les pisciculteurs privés, réunis dans un syndicat, ne se sont pas mobilisés, pire même, ils ont fait la sourde oreille à toute lutte pour des motifs divers. Les grossistes qui achètent le poisson ont même proposé de participer à la commercialisation de l'écrevisse, proposition qui a été reprise par plusieurs acteurs locaux ! En conséquence certaines administrations n'ont plus vraiment soutenu les actions de lutte. Il paraît évident que si les acteurs locaux ne font rien, ou pire disséminent l'espèce dans de nouveaux étangs, la réussite de la lutte est bien compromise. C'est pourquoi le PNR, associé à une partie de l'administration et les associations de protection de la nature, ont décidé de porter principalement leurs efforts en direction de la population locale afin de l'informer et de la sensibiliser. Un film en cours de tournage, qui devait porter sur la Jussie peplode (*Ludwigia peploides*) et d'autres espèces exotiques envahissantes, a vu son scénario modifié et est consacré à l'écrevisse de Louisiane ; ce film est sorti en décembre 2008 et est projeté gratuitement dans toutes les communes du PNR. D'autres actions de communication (presse écrite, radio, télévision locale, plaquette distribuée gratuitement ...) ont été réalisées. Un voyage d'étude, réunissant des élus, des pisciculteurs, des grossistes, des représentants de la propriété foncière, a été organisé à la fin du printemps 2008 dans une région, encore connue récemment pour sa richesse en biodiversité, mais envahie par l'écrevisse. Tous les participants ont été émus par le discours unanime des personnes rencontrées (leurs homologues) montrant les effets catastrophiques sur la biodiversité, la pisciculture, la chasse, et même sur le fait que des digues, des routes s'effondrent sous les actions des écrevisses qui pullulent. Ils ont tous été frappés par le silence qui règne dans la campagne : pas de chant de grenouille, peu de cris d'oiseaux, ... Des essais de pièges adaptés sont réalisés dans certains étangs de Brenne. Enfin, lors de réunions, de sorties, de rencontres, le personnel du PNR porte la bonne parole. Personne ne sait quand la sensibilisation portera ses fruits : peut-être jamais, peut-être quand la digue d'un étang s'effondrera. Ce que l'on sait par contre, c'est que chaque année qui passe favorise l'expansion naturelle de l'écrevisse peut-être même aidée par des personnes inconscientes de la menace.

En conclusion, la situation n'est pas brillante, et pourtant la Brenne bénéficie de multiples protections : Zone Ramsar, site Natura 2000 à la fois pour la Directive 92/43 dite Directive Habitats et 79/409 dite Directive Oiseaux, Parc Naturel Régional français, Réserve Naturelle Nationale (domaine de Chérine), ... Je ne sais pas si, en Europe, d'autres sites importants pour la Cistude sont dans une situation proche de celle de la Brenne. Si oui, avez-vous trouvé une solution efficace ? Si oui, pouvez-vous nous la transmettre rapidement.

Merci

Jean Servan



Photo : <http://guillaume.doucet.free.fr>



## 20th anniversary of CARAPAX

### 2009

This year on July 29th 2009 it will be CARAPAX' 20th anniversary.

2009 is also the bicentenary of the birth of Charles Darwin, as well as the 150th anniversary of the publication of this theory on evolution "THE ORIGIN OF SPECIES".



The whole scientific world organises special events for these so important dates and also the RANA foundation as well as CARAPAX have scheduled several activities. One of them is a special exhibition on the evolution of Chelonians which will be realised in collaboration with other scientific institutions and chelonian conservation centres.

Meanwhile at the end of the season 2008, before starting the season 2009 at the CARAPAX Centre a lot has been done in order to improve the naturalistic-scientific level of the work, already done since 20 years. Concerning the breeding of Chelonians and the veterinary assistance, the turtle keepers have got an extra training on European level. The tortoise keeper has got a 6 months intensive training at the tortoise Village of SOPTOM in France, while the terrapin and exotic keeper has got on spin CARAPAX an additional training by a great chelonian expert Hans Dieter Philippen. Finally the assistant keeper and veterinary assistant has got a week training at the CRARC of Barcelona (Spain), lead by the well known vet of the autonomous region of Cataluña, DVM Albert Martinez.



Moreover CARAPAX is going to rebuild the old wooden nursery for tortoise hatchlings, demolished last year, with a similar brand new aluminium structure with a capacity of 400 babies. The structure will be financed by a public appeal of our friends of the British Chelonia Group (see also the rubrique SPONSORS), the SIGS of Winterthur, in Switzerland, and CARAPAX' members. The inauguration is planned on CARAPAX' Birthday on July 29th 2009.



We hope that the Tuscan region is willing to participate too, as 80% of CARAPAX research -, breeding- and reintroduction efforts concern the Tuscan Testudo hermanni and Emys orbicularis.

CARAPAX wishes a good season to all its European colleagues, members and friends in Tuscany, in Italy, everywhere in Europe and in the whole World, that changed so much since Darwin and also in 2009 !



## Pest turtle found in Perth park (Australia)

Posted January 11, 2009 11:34:00 - Updated January 11, 2009 13:13:00

Red-eared slider turtles pose a threat to native wildlife. (ABC)

[Map: Perth 6000](#)

Wild life authorities are concerned about the discovery of a foreign turtle at a Perth park.

A red-eared slider turtle was found at Hyde Park on Friday and is the third to be found in WA in the last two years.

The animals originate from the United States and it is illegal to bring them into Australia.

Daniel Hunter from the Department of Environment and Conservation says the turtles pose a similar threat to the cane toad.

Mr Hunter says if the turtle found in Hyde Park turns out to be female, the area will need to be checked for eggs.

He says once they are captured, the turtles are normally offered to Australian zoos.

Tags: [environment](#), [environmental-management](#), [animals](#), [wa](#), [perth-6000](#)

[© 2009 ABC Privacy Policy](#)

also in 2009 !



HerpDigest is pleased to announce the publication of

TURTLES OF THE UNITED STATES AND CANADA (Second Edition)

by Carl H. Ernst and Jeffrey E. Lovich , 2009, 840 pp. 240 color photos, 11 line drawings, 52 maps, 8 ½" X 11"

By far, this is the most thorough, up-to-date, book on turtles on the fifty-eight species - plus four new ones- in the U.S. and Canada. It's contains almost twice the information of the first edition printed in 1994. It has to.

Each species account contains information on identification, karyotype, fossil record, distribution, geographic variation, habitat, behavior, reproduction, biology, growth and longevity, food habits, populations, predators, and conservation status. The book includes range maps for freshwater and terrestrial species, a glossary of scientific names, an extensive bibliography for further research, and an index to scientific and common names.

This edition includes everything from the explosion of new scientific information published on turtles since the first edition was printed in 1994 - Fifteen Years ago. A scientific lifetime ago - Especially when it comes to turtle conservation.(see article # 2)

And it's in full color.

For Additional Information on "Turtles of the United States and Canada".

(Additional Background and Information on the book to How To Order, see below)

5) Five Tons Of Live Turtles Seized Near Allahabad, India, 1/29/09

In one of the largest freshwater turtle hauls ever to be recorded, five tons of live turtles, numbering about 3,000 animals, were seized in Allahabad on Thursday, January 22nd by the Special Task Force (STF) of the Uttar Pradesh Police. The seizure took place at night and three people, who were transporting the turtles in a truck apparently to Kolkata, were arrested and sent to Naini Jail.

Three species listed in Schedule 1 of The Wild Life (Protection) Act were identified; (1) the Indian Flapshell Turtle (*Lissemys punctata punctata*), (2) the Ganges or Indian Softshell Turtle (*Trionyx gangeticus*, *Milssonia gangeticus*), and (3) the Spotted Black Terrapin or Spotted Pond Turtle (*Geoclemys hamiltoni*). The heaving mass of turtles were stuffed into about 60 jute sacks, with about 50 to 55 turtles in each. The turtles were released under a court order on the banks of the Yamuna River on Friday, in the presence of STF officers, UP state Forest Department officials, and two representatives from WPSI who travelled to Allahabad to assist the authorities in this case.

Earlier in the week, 250 tortoises were seized in Kanpur, also in the state of UP, and one women was arrested. On Sunday, 25 January, four men were arrested by police in Mainpuri district in UP in possession of 150 tortoises.

There is only limited information on the trade in live turtles and tortoises, but going by this huge haul in Allahabad and the other recent seizures, the trade appears to be controlled by an organised nexus of cross-border wildlife criminals, and to be on the rise.

(From information supplied by Belinda Wright, Executive Director, Wildlife Protection Society of India (WPSI)



## Cistude et Sport automobile



**SUD OUEST.com**

/charente-maritime

Mardi 16 Décembre 2008 | Sainte Alice

### 1,4 million de plus

Vue aérienne du chantier du Pôle mécanique ( Photo aimablement fournie par l'ENTREPRISE COLAS, LA ROCHELLE)

"À ce jour, 91% des travaux de terrassement sont terminés. Si tout se passe bien, le Pôle de sécurité et de sports mécaniques (du futur) ouvrira ses portes au printemps prochain. C'est ça l'objectif et je pense raisonnablement qu'il peut être atteint". C'est ainsi que Claude Belot, président de la Communauté de communes de Haute-Saintonge, a évoqué ce dossier qui lui tient à coeur et qui lui a donné bien du fil à retordre au fil des années. « Le conseiller général Francis Savin doit organiser prochainement une réunion sur place avec les associations et les cabinets spécialisés qui suivent le dossier. Aujourd'hui, tout est en marche et tout avance bien ». Et il fait circuler une photo dans les mains des élus (voir ci-dessus) afin qu'ils puissent prendre la mesure de l'évolution du chantier. "Ce n'est pas une image virtuelle, c'est la réalité du chantier en cours".

### Trois ans de retard

Souvenons-nous que suite à l'introduction d'un recours auprès du tribunal administratif, par l'association environnementale Saintonge Boisée vivante, il avait fallu revoir le projet et lancer une étude d'impact, pratiquement au millimètre. Des fouilles avaient été engagées. Il avait fallu abandonner l'idée d'un circuit de 4x4 mais aussi celle d'agrandir l'étang de Corbineau parce qu'il abrite des tortues Cistude (1). Une autre enquête publique avait enfin reçu l'avis favorable du commissaire enquêteur mais aussi celui du Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

### Des sous en plus

Pour toutes ces raisons, le président de la CdC a rappelé que "l'opération a été différée d'environ trois ans. Et forcément, elle ne peut plus être au même prix qu'antérieurement. Retenons alors qu'à la faveur des fouilles archéologiques, on a trouvé un vase gaulois... Ce qui en fait sans doute le vase le plus cher au monde... Mais c'est ainsi".

Bref, entre les procédures, les frais qui vont avec, des travaux supplémentaires, de nouveaux aménagements de sécurité, le suivi de tous ces dossiers et l'augmentation du prix des matériaux, les élus communautaires ont eu à voter une augmentation de l'enveloppe financière de 1 430 300 euros HT (sur un projet initial d'environ 10 millions d'euros, avec le soutien de l'État, de l'Europe, du Département et de la Région). Le président est autorisé à demander une subvention complémentaire au Conseil général, à hauteur de 33 % de cette augmentation.

Rappelons que ce site a été présenté lors du tout dernier Mondial de l'automobile à Paris en octobre, sur le stand de l'ancien pilote automobile Jean-Pierre Beltoise à qui sera confié tout le volet de formation à l'éco-conduite, l'apprentissage à la sécurité routière. Ces 185 hectares seront entièrement dédiés à la formation, à la recherche avancée sur les nouveaux modes de transports terrestres électriques et hybrides, à la vulgarisation de ces nouvelles technologies moins polluantes et moins consommatrices d'énergie.

Marie-Laure Gobin

Petite tortue d'eau douce carnivore, menacée de disparition.



## Des poissons soupçonnés de manger des cistudes

Tous les estomacs de black-bass et autres prédateurs ont été sondés.  
(PHOTO Françoise Lagarde)

Une expérimentation, organisée par Gwenaël Chaudron, Frédéric Ré (de la Maison de l'eau) et Nicolas Soubiran (de la Fédération de pêche du Gers) a eu lieu, avec l'aide de pêcheurs bénévoles, afin d'examiner le contenu stomacal des poissons carnassiers des lacs du site naturel de Jû-Belloc.

Ce site est le cadre d'inventaires de populations de cistudes d'Europe (tortues aquatiques autochtones) menacées par la dégradation de leur habitat écologique.

Ces lacs possèdent des populations importantes des principales espèces de poissons carnassiers - en particulier de black-bass - soupçonnées d'exercer une pression de prédation sur les juvéniles de cistudes d'Europe, en plus de celle qu'elles subissent par les oiseaux, mammifères et parfois, les écrevisses de Louisiane.

### Sondés, puis relâchés

Cette expérience unique en France est le fruit d'un partenariat entre la Maison de l'eau du Val d'Adour (portée par l'Institution Adour), la Fédération de pêche du Gers et l'association Esox Team 32 (<http://esoxteam.over-blog.com>). Les sujets de l'étude ont été pêchés à la ligne aux leurres depuis trois embarcations sur le lac de Délis, avec deux pêcheurs par canot. Les prises ont été conservées dans les meilleures conditions dans le vivier prévu à cet effet.

Chaque individu a été pesé, mesuré et a subi un lavage d'estomac provoquant la régurgitation du contenu stomacal réceptionné dans un bac, avant d'être relâché.

Seulement trois individus, sur les vingt-deux examinés, présentaient des indices d'alimentation et chez ces derniers, les poissons- chats et les écrevisses de Louisiane composaient l'essentiel du bol alimentaire récolté.

### Pas de preuve

Aucun indice de consommation de cistudes d'Europe n'a été découvert. Cependant, la pêche des petits lacs n'ayant pas été fructueuse (difficultés d'accès aux postes de pêche et peuplement des plans d'eau examiné surtout constitué de jeune individus), une nouvelle expérimentation sera menée afin de vérifier plus efficacement l'hypothèse de prédation par d'autres méthodes de pêche.

Les coefficients issus du traitement des résultats bruts de pêche n'auront de valeur que dans la comparaison avec des résultats ultérieurs, mais semblent adaptés à l'étude des populations de black-bass, car cette espèce constitue l'essentiel de l'échantillon alors que les autres espèces sont nettement moins représentées.

La méthode est adaptée à ce genre d'étude même si, de prime abord, le nombre total d'individus peut paraître faible pour un échantillon représentatif. Aussi une étude sur plusieurs plans d'eau et à différentes époques complètera les investigations.

Tags : [Auch Environnement Nature jû-belloc Pays d'Auch](#)

SUD OUEST | Lundi 24 Novembre 2008

Un article trouvé sur internet concernant les "Florides" en Nouvelle Calédonie.(pour info)

Alain



## Avez-vous observé des tortues de Floride dans la nature ?

le 27-11-2008 12:50 | émis par : Province Sud de la Nouvelle Calédonie  
catégorie : Conseils Généraux  
thème : Environnement  
zone : 988-NOUVELLE-CALEDONIE

### APPEL À TÉMOIN : Avez-vous observé des tortues de Floride dans la nature ?

**La tortue de Floride ("tortue d'aquarium") est une espèce envahissante des eaux douces. Ne la rejetez pas dans la nature, elle menace notre biodiversité !**

Les provinces s'intéressent à toute observation de ces tortues dans le milieu naturel (rivières, plans d'eau, mangroves ...). Le bureau d'études HYTEC est chargé d'étudier cette espèce et de recenser les observations la concernant. Si vous apercevez des tortues de Floride dans le milieu naturel, merci de contacter Charlotte au 95.68.55.

#### **Déclaration obligatoire**

**Depuis la mi-mai, les particuliers sont tenus de déclarer leurs tortues *Trachemys scripta*, dites "tortues de Floride" ou encore "tortues à tempes rouges".** Il est, par ailleurs, formellement interdit de les relâcher dans la nature. Les infractions à ces dispositions sont passibles d'une amende pouvant s'élever à plus d'un million de francs. Cette réglementation est issue d'une délibération adoptée le 15 novembre 2007 par la province Sud afin de préserver la biodiversité néo-calédonienne (notamment les milieux dulçaquicoles).

Ainsi, depuis la mi-mai :

**1) les personnes possédant des tortues de Floride ne peuvent plus en détenir qu'un maximum de six.** Ces personnes sont tenues de les déclarer dans les meilleurs délais auprès de la direction de l'Environnement (DENV - Immeuble Foch, place des Cocotiers, BP3718, 98846 Nouméa cedex, tél. : 24 32 55. Mail : [denv.contact@province-sud.nc](mailto:denv.contact@province-sud.nc) Cette adresse email est protégée contre les robots des spammeurs, vous devez activer Javascript pour la voir. ) Cet e-mail est protégé contre les robots collecteurs de mails, votre navigateur doit accepter le Javascript pour le voir ;

Télécharger le formulaire de déclaration (63.25 Kb)

**2) toute personne souhaitant se débarrasser de ses tortues est tenue de les apporter au Parc zoologique et forestier Michel-Corbasson de Nouméa (Montravel, rue du Mont Té, tél. : 27 89 51).**

Il est, par ailleurs, rappelé que sont interdits l'introduction volontaire dans le milieu naturel, l'élevage, la détention, l'utilisation, le colportage, le transport, la cession, la mise en vente, la vente et l'achat de ces animaux.

Parmi les cent espèces les plus nuisibles

Comme son nom l'indique, la tortue de Floride est originaire des Etats-Unis. Vendue comme animal d'agrément à partir des années cinquante, elle a depuis été massivement disséminée à travers le monde, jusque dans le Pacifique. Avec sa carapace colorée et sa petite taille, elle séduit les enfants. Mais il faut savoir que ce reptile, qui peut vivre une soixantaine d'années, atteint plus de deux kilos à l'âge adulte. Vient alors le moment où l'on cherche se débarrasser de l'animal... en le rejetant dans la nature.

**Or, cette tortue omnivore (elle se nourrit de végétaux et de petits animaux) est un véritable fléau pour l'environnement. Il est aujourd'hui reconnu que cette espèce influe directement sur l'équilibre des écosystèmes notamment celui des eaux douces. Elle est classée parmi les 100 espèces envahissantes les plus nuisibles pour l'environnement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).**

"Chaque année, 25 000 à 50 000 espèces disparaîtraient de la planète du fait des modifications provoquées par l'homme. Or, les invasions biologiques sont considérées par de nombreux organismes, dont l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), comme la seconde cause d'appauvrissement de la biodiversité au niveau international, juste après la destruction des habitats. Dans les petites entités insulaires, où la biodiversité est à la fois particulièrement originale et vulnérable, elles représenteraient même la cause de ces extinctions d'espèces. Doté d'une flore et d'une faune uniques au monde, l'archipel néo-calédonien ne fait pas exception. » (Source : « Les espèces envahissantes dans l'archipel néo-calédonien », collection Expertise collégiale, IRD Editions, 2006).

**Interdite à l'importation depuis 1984, la tortue de Floride est pourtant bel et bien présente sur le territoire. La nouvelle réglementation mise en oeuvre par la province Sud vise à enrayer drastiquement son développement.** Pour en savoir plus sur la tortue de Floride, consultez le site du programme "tortues de Floride" : <http://www.esu-psud.fr/floride/>



## La cistude, une tortue pas comme les autres

Patrick Angibaud, vice-président de la communauté d'agglomération délégué à la sensibilisation au développement durable, a inauguré l'exposition hier (mercredi). (photo Pascal Couillaud)



Les tortues ont investi le Point Info Environnement de La Rochelle depuis hier (mercredi). Et pas n'importe lesquelles. Les tortues Cistude.

Qui sont-elles ? De petits marins d'eau douce. On les trouve dans les marais rochefortais ou sur l'île d'Oléron. "Elles font partie du paysage charentais", explique Sandra Laborde, de l'association Nature Environnement 17. La preuve en est par le titre de l'exposition (1), "La Cistude d'Europe : une tortue bien de chez nous".

Cette initiative a pour but d'expliquer le mode de vie du reptile et de sensibiliser à la préservation de l'espèce. "Il y a 50 ans, on trouvait des populations de Cistude autour de La Rochelle. Plus maintenant", constate Mme Laborde. C'est que l'hiver, l'animal à carapace sombre aime les zones humides, lesquelles se raréfient à force de bétonnage, d'assèchement et d'aménagements du territoire.

Au mois de mars commence un nouveau cycle. Elles sortent la tête de la vase pour s'acheminer vers des coteaux plus secs. Et sont prêtes à parcourir un ou deux kilomètres pour cela. Pour se reproduire.

### Bienfaits de la lenteur

Dans ces endroits plus exposés, les randonneuses rencontrent les rayons du soleil. "À leur contact, elles se régénèrent" se réjouit Patrick Angibaud, vice-président de la communauté d'agglomération délégué à la sensibilisation au développement durable. La Cistude comme une consommatrice exemplaire d'énergie solaire. "Comme un rappel au rythme naturel plus lent que celui imposé par notre société, aussi. Si nous ne préservons pas le rythme de vie de cet animal, nous le ferons disparaître et casserons un maillon carnivore important de notre biodiversité", prévient M. Angibaud.

La Cistude d'Europe est protégée en France depuis les années 70. Il faut savoir que jusqu'à la fin du 19e siècle, dans le sud du pays, on la mangeait...

(1) Au Point Info Environnement de La Rochelle, 14 rue des Gentilhommes. Jusqu'au 6 mars. Plus d'informations au 05 46 51 11 43.

Auteur : Catherine Methon

Tags : [La Rochelle Environnement Nature Grand La Rochelle](#)  
SUD OUEST | Jeudi 29 Janvier 2009



## EMYS CONSERVATION - EDITORIAL POLICY

### Emys Conservation Editorial Policy :

Emys Conservation Org. is a non-profit corporation that publishes this electronic newsletter and runs his future website .

The editor reserves all rights to decide what should be included in these publications. Publication does not indicate endorsement or accuracy of any article or book included, sold or mentioned. It is up to the reader to make that determination. All copyrighted material is rewritten or excerpted to pass the fair use law or permission has been given for Emys Conservation to use. Since the editor can't guarantee the accuracy of the articles, Emys Conservation is not liable for anything said in an article. Documented corrections of an item included in Emys Conservation Newsletter will be considered for posting as a "Letter to the Editor". No Back Issues are available. No issues in print are available. If you have any suggestions, articles or announcements you wish to see posted in Emys Conservation Newsletter please contact the editor at [emyso@aol.com](mailto:emyso@aol.com)

### Emys Conservation Also Accepts Advertising.

Rates differ for profit and non-profit organizations, newsletters, seminars, books, pet care products (no live animals) and for placement on the newsletter or the website Contact [emyso@aol.com](mailto:emyso@aol.com) for more information.

You are receiving Emys Conservation Newsletter because you are concerned. If you wish to stop receiving Emys Conservation Newsletter just contact [emyso@aol.com](mailto:emyso@aol.com) and your subscription will be terminated immediately.

If you have any questions or complaints please send them directly to us at [emyso@aol.com](mailto:emyso@aol.com) and you'll receive a response or acted on immediately.

### L'équipe de rédaction :

Editeur : Alain Veysset

Rédacteurs : Alain Veysset, Alain Dupré, Jean Servan

Corrections, traduction : Michael Martin

Mise en page : Amel Bougueroua

### Les membres du bureau :

Alain Veysset : Président

Alain Dupré : Vice-Président

Jean Servan : Vice-Président

### Remerciements :

Logo : Pierre DEOM, rédacteur de La Hulotte

Soutien : Soptom (France) - Carapax (Italie)

Informations : Herdigest (U.S.A)